

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

Le mouvement de la population en France pendant l'année 1890

Journal de la société statistique de Paris, tome 32 (1891), p. 351-357

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1891__32__351_0

© Société de statistique de Paris, 1891, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « *Journal de la société statistique de Paris* » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

*Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/*

II.

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION EN FRANCE
PENDANT L'ANNÉE 1890 (1).

RAPPORT AU MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DES COLONIES.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter les résultats sommaires du mouvement de la population en France pendant l'année 1890.

Comme je l'avais fait prévoir dans mes rapports annuels précédents, une recrudescence momentanée des décès et un arrêt dans les naissances ont amené en 1890 un excédent des décès sur les naissances. Semblable phénomène s'était déjà produit, dans des proportions plus grandes encore, en 1870-1871, à la suite de la guerre, et en 1854-1855, à la suite du choléra et de la guerre de Crimée.

Il a été relevé, d'après les actes de l'état civil de l'année 1890, pour la France entière, 269,332 mariages, 5,457 divorces, 838,059 naissances et 876,505 décès.

La comparaison de ces chiffres avec les nombres correspondants de 1889 fait ressortir une différence de 3,602 mariages en moins, de 671 divorces en plus, de 42,520 naissances en moins, et enfin de 81,572 décès en plus.

Il résulte de la diminution des naissances et de l'augmentation simultanée des décès que ces derniers se sont trouvés en excès de 38,446 unités.

L'année 1890 paraît donc se présenter, sous le rapport des différents mouvements de la population, comme l'une des plus mauvaises du siècle, puisque les naissances ne l'ont emporté que de 12,000 sur celles de l'année 1871 (826,000 naissances en 1871) et que jamais, depuis vingt années, le chiffre des décès n'avait été aussi considérable. Enfin, les mariages n'avaient jamais été aussi peu fréquents depuis une quarantaine d'années, si on excepte les années 1870-1871.

Mais il ressort des constatations qui vont suivre que les mouvements de la population dans l'année 1890 ont été affectés par l'épidémie dite d'*influenza* qui a sévi sur l'ensemble de la France pendant les quatre premiers mois de l'année. Cette situation, toute défavorable qu'elle soit, peut donc être considérée comme due à une cause essentiellement accidentelle.

Ces considérations générales sur l'ensemble des mouvements de la population étant faites, voici les observations auxquelles donne lieu l'examen détaillé du mouvement des mariages, des divorces, des naissances et des décès considérés isolément :

Mariages. — Le nombre des mariages constatés en France pendant l'année 1890 a fléchi de 3,602 par rapport au nombre correspondant de l'année précédente. Il est à remarquer que depuis l'année 1884, époque où ils ont atteint le chiffre de 289,555, les mariages subissent une diminution annuelle régulière de près de

(1) Extrait du *Journal officiel* du 21 octobre 1891.

1. p. 100. C'est à cette diminution graduelle des mariages qu'il faut attribuer l'affaiblissement de la natalité ; car le nombre des naissances par mariage ne s'est pas modifié ; il se maintient à une moyenne de 3 naissances par mariage. La proportion des mariages a été, en 1890, de 7 pour 1,000 habitants. Elle était, il y a quelques années (1865-1888) de 7.7 pour 1,000 habitants.

La nuptialité est loin d'être la même dans l'étendue de la France. Elle a varié, en 1890, de 5.2 pour 1,000 habitants dans les départements des Basses-Alpes et des Hautes-Pyrénées, à plus de 9 dans le département de la Seine.

Divorces. — Le nombre des divorces enregistrés par l'état civil, que l'on s'attendait à voir diminuer deux ou trois ans après le rétablissement du divorce (1884), augmente au contraire depuis l'année 1886, comme on peut le voir par le tableau suivant :

1884 (4 derniers mois),	1,657 divorces, soit 6.6 pour 10,000 ménages.
1885,	4,277 divorces, soit 5.7 pour 10,000 ménages.
1886,	2,950 divorces, soit 4.0 pour 10,000 ménages.
1887,	3,636 divorces, soit 5.0 pour 10,000 ménages.
1888,	4,708 divorces, soit 6.1 pour 10,000 ménages.
1889,	4,786 divorces, soit 6.2 pour 10,000 ménages.
1890,	5,457 divorces, soit 7.0 pour 10,000 ménages.

La fréquence du divorce s'accentue donc aujourd'hui ; elle dépasse même celle qui avait été observée immédiatement après la mise en application de la loi, au moment de la liquidation d'anciennes séparations de corps.

Naissances. — Le nombre des naissances est descendu de 880,579 à 838,059 ; c'est presque le chiffre de 1871. Il faut voir dans cette diminution non seulement l'effet de la décroissance des mariages, mais aussi la répercussion à l'époque présente de la crise qu'avaient subie les naissances il y a trente-six ans, crise aggravée par une mortalité très forte en 1854-1855 (1).

Lorsqu'il se produit à un moment donné un déficit, pour une cause ou pour une autre, dans les naissances, ou une forte mortalité parmi les vivants, trente-cinq ou trente-six ans après (durée ordinaire d'une génération), ce déficit se retrouve dans l'effectif de la génération appelée à produire à son tour un contingent annuel de naissances. Cette cause, combinée avec la perte irréparable des jeunes gens enlevés pendant les années 1870-1871, explique, dans une certaine mesure, le déficit constaté dans les naissances en 1890.

La proportion des naissances, qui était pendant la dernière période décennale de 24 naissances par 1,000 habitants, est tombée à 21.8, variant de 32 dans le Finistère à 14 dans le Gers et Lot-et-Garonne.

Naissances naturelles. — Il résulte du relevé fait sur les actes de l'état civil que 71,086 naissances naturelles ont eu lieu en France en 1890. Ce nombre, en diminution de 2,485 sur le chiffre correspondant de 1889, accuse une proportion de

(1) Guerre et choléra.

8,5 naissances naturelles sur 100 naissances totales ; cette proportion est la même qu'en 1889. Les naissances d'enfants naturels de nationalité française ont diminué de 2,777, pendant que les naissances naturelles dues à des femmes de nationalité étrangère progressaient de 292.

Comme toujours, les départements du nord de la France ont eu une proportion de plus de 10 p. 100 d'enfants naturels (Seine, 24 p. 100 ; — Seine-Inférieure, Somme, de 13 à 14 p. 100 ; — Calvados, Aisne, 12 p 100 ; — Pas-de-Calais, Nord, de 10 à 11 p. 100), tandis que dans certains départements du massif central et de la Bretagne, la proportion s'abaissait à des chiffres variant de 2 à 4 p. 100.

Décès. — Les décès ont atteint en 1890 le chiffre anormal de 876,505, soit 81,572 de plus que l'année précédente.

Devant une recrudescence aussi marquée de la mortalité, j'ai tenu à examiner de près la marche des décès par mois en 1890, et à la comparer à celle de l'année précédente, laquelle avait été marquée par une amélioration très sensible dans la mortalité. Les travaux effectués par le service de la Statistique générale de France ont permis de constater que plus de la moitié de l'accroissement des décès s'est produite dans les seuls quatre premiers mois de 1890.

Si l'on admet que les conditions générales de la mortalité par les maladies ordinaires ont été sensiblement les mêmes en 1890 qu'en 1889, on est en droit d'attribuer l'excédent des décès, particulièrement pendant les quatre premiers mois de l'année, à l'action de l'épidémie qui sévissait surtout à cette époque.

Voici, d'ailleurs, les chiffres comparés de la mortalité pendant chacun des douze mois des deux années 1890 et 1889 :

MOIS	DÉCÈS		DIFFÉRENCES EN PLUS POUR 1890	
	1889	1890	NETTES.	P. 100.
Janvier	74,878	101,598	26,720	35
Février	68,852	80,913	12,061	18
Mars	77,127	84,093	6,966	9
Avril	70,609	71,445	836	1
Mai	65,104	69,699	4,595	7
Juin	59,379	63,041	3,662	6
Juillet	61,539	62,127	588	1
Août	61,621	66,979	5,358	9
Septembre	60,525	64,683	4,158	7
Octobre	60,676	65,825	5,149	9
Novembre	58,313	64,922	6,609	11
Décembre	76,310	81,180	4,870	6
Totaux . .	794,933	876,505	81,572	10

L'accroissement général de la mortalité a donc été de 10 p. 100 pour l'ensemble des douze mois et a varié de 35 p. 100 en janvier à 1 p. 100 en juillet.

Voici la liste des départements classés d'après l'intensité de la mortalité constatée en 1890 :

Allier, Indre, Vendée, 17 décès par 1,000 habitants.

Cher, Creuse, Deux-Sèvres, Vienne, 18 décès par 1,000 habitants.

Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, 19 décès par 1,000 habitants.

Charente, Charente-Inférieure, Gironde, Landes, Loire-Inférieure, Loiret, Lot, Maine-et-Loire, Nièvre, Basses-Pyrénées, Saône-et-Loire, 20 décès par 1,000 habitants.

Ardennes, Ariège, Cantal, Corrèze, Côte-d'Or, Gers, Lot-et-Garonne, Mayenne, Meuse, Puy-de-Dôme, Hautes-Pyrénées, Belfort, Sarthe, 21 décès par 1,000 habitants.

Aisne, Aude, Haute-Garonne, Loire, Manche, Haute-Marne, Orne, Pas-de-Calais, Haute-Saône, Somme, 22 décès par 1,000 habitants (1).

Ain, Aveyron, Calvados, Doubs, Eure, Eure-et-Loir, Ille-et-Vilaine, Isère, Jura, Loire, Marne, Meurthe-et-Moselle, Morbihan, Nord, Pyrénées-Orientales, Rhône, Tarn, Vosges, 23 décès par 1,000 habitants.

Aube, Corse, Côtes-du-Nord, Haute-Loire, Oise, Haute-Savoie, Seine, Seine-et-Marne, Var, 24 décès par 1,000 habitants.

Drôme, Savoie, Seine-et-Oise, Vaucluse, 25 décès par 1,000 habitants.

Basses-Alpes, 26 décès par 1,000 habitants.

Alpes-Maritimes, Ardèche, Finistère, Gard, Hérault, Seine-Inférieure, 27 décès par 1,000 habitants.

Hautes-Alpes, 29 décès par 1,000 habitants.

Bouches-du-Rhône, 30 décès par 1,000 habitants.

Le centre de la France, d'après cette liste, semble donc avoir conservé une mortalité relativement satisfaisante, tandis que les départements du Sud-Est (Bouches-du-Rhône, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Gard, Hérault) se placent au premier rang, comme les autres années, sous le rapport de la mortalité générale.

Comparaison des naissances avec les décès. — Les décès ont dépassé les naissances de 38,446 unités en France pendant l'année 1890.

Il n'y a eu d'excédents de naissances que dans dix-sept départements dont les principaux sont le Nord et le Pas-de-Calais (10,007 et 6,162 d'excédent de naissances) et les départements de Bretagne. Dans soixante départements, il y a eu excédent de décès. Les plus fortes pertes ont porté sur les départements suivants :

Haute-Garonne qui a perdu 3,227 habitants.

Rhône, qui a perdu 3,072 habitants.

Seine-et-Oise, qui a perdu 3,018 habitants.

Bouches-du-Rhône, qui a perdu 2,802 habitants.

Hérault, qui a perdu 2,745 habitants.

Isère, qui a perdu 2,560 habitants.

Lot-et-Garonne, qui a perdu 2,251 habitants.

Gers, qui a perdu 2,241 habitants.

Eure, qui a perdu 2,043 habitants.

Le Midi a plus perdu que le Nord, et le Centre a conservé, à cause de sa faible mortalité ordinaire, sa situation favorable.

En rapprochant les décès des naissances par département, on a compté pour 100 décès :

136 naissances dans la Vendée.

132 naissances dans le Pas-de-Calais.

(1) Moyenne de toute la France.

125 naissances dans le Nord.
121 naissances dans le territoire de Belfort.
120 naissances dans le Morbihan.
118 naissances dans la Haute-Vienne.
116 naissances dans l'Indre.
114 naissances dans la Corse.
Et au contraire, sur 100 décès, il y a eu seulement :
63 naissances dans le Gers ;
65 naissances dans Lot-et-Garonne ;
68 naissances dans Tarn-et-Garonne ;
70 naissances dans la Haute-Garonne ;
73 naissances dans les Hautes-Pyrénées.

C'est donc dans toute l'étendue du bassin de la Garonne que la population a diminué le plus, et dans le Nord et la Bretagne qu'elle a augmenté le plus. Ce phénomène avait d'ailleurs été déjà signalé les années précédentes.

Telles sont, Monsieur le Ministre, les différentes observations que j'ai cru devoir vous soumettre, d'après l'examen des chiffres relatifs au mouvement de la population en France en 1890. Les résultats de ce mouvement seront publiés avec des commentaires circonstanciés dans le vingtième volume de statistique annuelle actuellement sous presse ; mais vous penserez sans doute qu'il convient de ne pas attendre cette publication pour porter à la connaissance du public les phénomènes démographiques particuliers à l'année 1890 qui viennent d'être exposés.

J'ai donc l'honneur de vous proposer, Monsieur le Ministre, de vouloir bien ordonner la publication au *Journal officiel* du présent rapport et des tableaux annexes.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mon respectueux dévouement.

Paris, le 17 octobre 1891.

*Le Chef de la division de la comptabilité
et de la statistique,*
A. VANNACQUE.

On ne peut se dissimuler que les constatations contenues dans le rapport qui précède ne soient des plus affligeantes, car elles indiquent un premier pas dans la dépopulation de la France. On a vu que les décès ont augmenté d'une année à l'autre de plus de 81,000, mais cet accroissement est dû à une cause accidentelle. Le résultat réellement fâcheux du mouvement de notre population consiste dans la diminution progressive des naissances ; or, il est à craindre que ce mouvement décroissant n'ait pas dit son dernier mot, car le nombre des mariages ne cesse de diminuer : *Caveant consules !*

MOUVEMENT DE LA POPULATION DE LA FRANCE PENDANT L'ANNÉE 1890.

